

**CLUB**

NOM DE VOTRE CLUB

▶ **Le logo club : c'est votre logo.** À utiliser pour « signer » tous vos supports.

**ma séance GYM volontaire**

▶ **Le logo Gym Volontaire :** c'est le logo de l'activité phare de la Fédération. Il est disponible dans la rubrique « Logos » de la boîte à outils. Utilisez-le sur les outils de promotion de vos activités sportives, sur votre site internet et sur des articles promotionnels liés à votre activité (sacs, stylos...).



▶ **Le logo institutionnel fédéral :** composé d'un groupe de silhouettes et d'un bloc marque, il est apposé sur tous les supports de communication émis par la FFEPGV. Il est **uniquement utilisé dans le cadre de supports émis par la Fédération** (les Comités doivent utiliser leur logo Comité).



▶ **Le logo Comité :** ce logo se substitue au logo institutionnel fédéral sur tout support émis par le Comité. Les logos des Comités régionaux et départementaux sont disponibles sur simple demande auprès de la Direction de la Communication\*.



▶ **Les logos fédéraux Sport Santé :** ils permettent d'habiller les supports Sport Santé spécifiques de la Fédération. Ces logos ne sont utilisables que par la Fédération au niveau national pour ses prises de parole sur le Sport Santé.

▶ **Les logos génériques Sport Santé,** utilisables par tous les acteurs de la Fédération. Ils sont disponibles sur demande justifiée auprès de la Direction Communication\*.

- ▶ **Le logo Événements Sport Santé,** à apposer sur des banderoles, des affiches... lors de l'organisation d'événements Sport Santé tels que des marches intergénérationnelles ou des portes ouvertes.
- ▶ **Le logo Expertise Sport Santé,** à utiliser lors de conférence ou de présentation ayant pour thématique le Sport Santé.

**R RÉFÉRENCES**

- ▶ Fiches pratiques Dirigeant Côté Club, disponibles sur le site sport-sante.fr, à l'onglet « Publications » : « Promouvoir son association à l'externe » **fiche pratique n°13** et « Une charte graphique, à quoi ça sert ? » **fiche pratique n°16**
- ▶ Boîte à outils des clubs, accessible via le site internet [www.sport-sante.fr](http://www.sport-sante.fr)
- ▶ Bon de commande de la Coopérative de développement : disponible dans la gestion documentaire et dans le Guide du Club
- ▶ Associathèque du Crédit Mutuel : [www.associatheque.fr](http://www.associatheque.fr)



**associathèque : la boîte à outils des associations !**

**associathèque**  
Partenaire de votre engagement  
[www.associatheque.fr](http://www.associatheque.fr)

Dans le cadre du partenariat entre le Crédit Mutuel et la FFEPGV, ses adhérents et leurs bénévoles bénéficient **d'un accès privilégié au site associatheque.fr !**

**14 guides pratiques, une boîte à outils de plus de 250 modèles de documents à télécharger** sont à votre disposition pour vous aider : gestion des ressources humaines, formation des bénévoles, gouvernance, renouvellement des dirigeants, relations avec les collectivités, communication interne et externe, rapports d'activité, organisation de manifestations, responsabilité civile et pénale, développement durable...

Pour en savoir plus, consultez nos pages « Guides » et « Boîte à outils ».

Utilisez vos codes pour accéder à la partie privée et utilisez nos outils !

Identifiant : 660601309110  
Mot de passe : Cm311217  
jusqu'au 31 décembre 2017

Pour toute question, contactez-nous : [infocontact@associatheque.fr](mailto:infocontact@associatheque.fr)

un site **Crédit Mutuel**

\* communication@ffepgv.fr

**Le nouveau logo club : un outil pour l'image de votre club**

La Fédération innove une fois de plus pour ses clubs en leur proposant de réaliser gratuitement leur logo personnalisé, disponible dans leur boîte à outils sur le site web fédéral [www.sport-sante.fr](http://www.sport-sante.fr)

▶ **POURQUOI UN NOUVEAU LOGO CLUB ?**

La Fédération souhaite proposer à chaque club affilié un logo lui permettant d'être facilement identifié tout en confortant son lien avec la Fédération. L'ancien logo club permettait l'identification du club comme étant affilié à la FFEPGV mais n'en valorisait pas ses spécificités, souvent traduites par un nom original. Le nouveau logo club permet ainsi de valoriser l'originalité de votre association grâce à l'intégration de votre nom. **Il est à votre image, unique.** Il s'inscrit dans la charte graphique de la Fédération, ce qui conforte une identité visuelle commune et l'appartenance à un mouvement collectif.

**CLUB**

Fédération Française EPGV

NOM DE VOTRE CLUB

**Les caractéristiques d'un bon logo**

**Un bon logo est un logo efficace : c'est une identité graphique qu'on comprend et qu'on retient. Il doit réunir des qualités différentes :**

- ▶ **La simplicité :** il faut débarrasser le logo de tout graphisme parasite et ne garder que ce qui est signifiant ;
- ▶ **La clarté :** le logo doit être immédiatement compris et clairement identifié à l'association ;
- ▶ **La modernité :** le logo doit appartenir à son époque : n'être ni désuet, ni trop avant-gardiste. Il doit aussi être préservé des modes qui sont par nature éphémères. Le graphiste doit réussir la gageure de créer un logo qui résiste à l'usure du temps tout en restant en avance sur son temps ;
- ▶ **La personnalité :** le logo est unique et s'attache à un concept unique. Il doit faire preuve de personnalité, en se distinguant des autres mais tout en respectant les codes graphiques de son secteur. Un logo doit être original mais il doit respecter des règles d'appartenance au territoire ;
- ▶ **La facilité d'utilisation :** le logo doit être facilement utilisable et déclinable. Il doit pouvoir être utilisé en couleurs (s'il combine plusieurs couleurs) et en monochrome sur les supports réalisés en une seule couleur. Il doit pouvoir être appliqué sur des supports de tous types : surfaces planes et en volume, matériaux divers, médias électroniques (image vidéo, site Internet).

Source : Associathèque du Crédit Mutuel (Le site Associathèque, proposé par notre partenaire le Crédit Mutuel, est spécifiquement dédié aux associations. La boîte à outils met à disposition des 30 000 bénévoles de la FFEPGV de nombreux outils facilitant la gestion de leur association : [www.associatheque.fr](http://www.associatheque.fr))

Ce document a été imprimé selon des normes permettant de limiter son impact sur l'environnement :





## ▶ OÙ TROUVER LE NOUVEAU LOGO ?

Le logo club est disponible dans la **boîte à outils des clubs**. Vous pouvez y accéder en cliquant sur « **Boîte à outils** » dans la barre supérieure de la page d'accueil du site [www.sport-sante.fr](http://www.sport-sante.fr). Après avoir renseigné votre email et le mot de passe correspondant, cliquez sur « **Boîte à outils** » puis sur « **Promotion du club** », enfin sur « **Logo club** ».

## ▶ COMMENT LE PERSONNALISER ?

La personnalisation de votre logo se fait en 4 étapes :

### 1 Le choix de votre nom

Il est important de bien penser **au nom qui apparaîtra sur le logo de votre club**. Certes, vous avez déjà défini le nom dans les statuts de votre association, mais il est possible que vous utilisiez un nom différent de celui déposé. En effet,  **votre nom peut être revisité afin d'être plus lisible, plus dynamique ou simplement plus court**. Somme toute, plus approprié pour communiquer !

Le nouveau logo club comprenant déjà le logo fédéral ainsi que le terme « club », il n'est pas nécessaire d'apporter à nouveau ces informations. Par exemple, si votre club est enregistré dans les statuts de votre association comme « **Club EPGV Sportissimo** », vous pouvez uniquement renseigner « **Sportissimo** » car les notions de club et de la FFEPGV sont déjà comprises dans le logo.

▶ Renseignez le nom choisi et ajustez-le si besoin ! Vous pouvez utiliser jusqu'à 4 lignes.

### 3 En couleurs ou monochrome ?

Le logo est disponible en couleurs ainsi qu'en monochrome (nuances de gris). S'il vaut mieux privilégier une utilisation du logo en couleurs, une impression en monochrome sera idéale si vous ne disposez pas des moyens nécessaires à une impression en couleurs.



### 2 Le choix du cartouche

Vous avez le choix entre trois couleurs de cartouche : **vert, blanc et bleu**. Ces trois couleurs appartiennent à la charte graphique nationale<sup>1</sup>. En plus d'un choix esthétique, la couleur du cartouche est aussi déterminée par l'utilisation qui sera faite du logo. Sur un document clair, vous pouvez jouer le contraste avec le cartouche vert ou bleu. Sur un document foncé, utilisez le logo à cartouche blanc qui ressortira d'autant plus.



1 - Voir fiche pratique n°16 : « Une charte graphique, à quoi ça sert ? »

### 4 La qualité

Vous avez le choix de télécharger votre logo en qualité standard pour une utilisation sur le web ou en qualité supérieure pour une utilisation par un imprimeur.

▶ Une fois ces informations renseignées, vous n'avez plus qu'à cliquer sur « **Télécharger** ».

## ▶ COMMENT L'UTILISER ?

Votre logo club peut être utilisé :

- ▶ En papeterie : en-tête de courrier, carte de visite, etc.,
- ▶ Sur votre site internet,
- ▶ Sur les outils promotionnels réalisés par vos soins, ou en passant par la centrale d'achats Gévédit,
- ▶ Sur les réseaux sociaux, comme photo de profil de votre page club,
- ▶ Sur les flyers personnalisables de la boîte à outils.



### Utilisation du logo club sur vos flyers personnalisables

Sur la boîte à outils, vous avez la possibilité de personnaliser de nombreux documents : flyers et affiches, le Pass'sport découverte et le Livret d'accueil de votre association.

▶ Sélectionner le flyer à personnaliser.

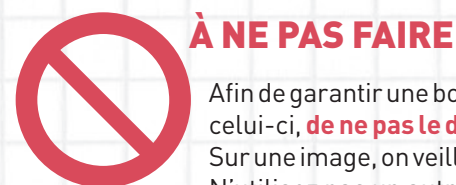
▶ Insérez le logo club.

▶ Renseignez vos informations :

- Nom du Club
- Code postal
- Téléphone
- Site internet
- Adresse
- Ville
- Mail

▶ Enfin, cliquez sur « **Téléchargez en BD** » (basse définition) pour une utilisation sur le web, ou « **Téléchargez en HD** » (haute définition et traits de coupe) pour une utilisation imprimée.

*Nous vous conseillons de faire imprimer vos flyers par un professionnel de l'impression.*



### À NE PAS FAIRE

Afin de garantir une bonne visibilité du logo, il est recommandé de conserver **une zone de protection** autour de celui-ci, **de ne pas le déformer, de ne pas en dissocier les éléments, de ne pas l'utiliser vertical ou oblique**. Sur une image, on veillera à la lisibilité du logo, tout comme on ne le placera **pas sur un fond de même couleur**. N'utilisez pas un autre logo comme le logo fédéral, réservé à tout support émis par le siège national de la Fédération, ou le logo d'un Comité départemental ou régional.

## ▶ QUEL INTÉRÊT POUR LE CLUB ?

Votre nouveau logo club s'intègre à un panel d'outils de communication qui ont pour objectif de faire connaître et de valoriser votre association. Communiquer sur votre club et ses activités permet d'en renforcer la notoriété et l'image en affichant les différences significatives avec la concurrence.

**La notoriété est une notion quantitative** relative au fait d'être connu par un grand nombre de personnes. Elle répond aux questions : suis-je connu ? De qui ? De combien ? Pour quel(s) fait(s), personne(s), action(s), événement(s) ?

**L'image est quant à elle une notion qualitative**. Elle est relative à la perception qu'on a de l'association. Elle répond aux questions : comment me perçoit-on ? Quelle est ma réputation ? Est-elle valorisante ? Quels qualificatifs m'attribue-t-on (sérieux, innovant, professionnel, sympathique, etc.) ?

Dans un contexte qui peut être pour certains clubs très concurrentiel, il est important de valoriser l'image du club tout en cherchant à accroître sa notoriété. Ces éléments seront décisifs lors d'échanges avec votre environnement, qu'il s'agisse de licenciés et de futurs licenciés, du grand public, des médias, des institutions et des partenaires, potentiels ou acquis.

▶ Retrouvez de plus amples informations dans la fiche pratique n°13 : « **Promouvoir son association à l'externe** », disponible sur le site [sport-sante.fr](http://sport-sante.fr)